

## FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

### HOPITAL LARIBOISIERE

2, RUE AMBROISE PARE, 75475 PARIS Cedex10

STANDARD : 01 49 95 65 65 INTERNATIONAL : + 33 1 49 95 65 65

SERVICE DE PATHOLOGIE (PR G.GRAY) - CONTACT : DR J.NEMETH - TEL SECRETARIAT : 01 49 95 83 30 /FAX: 01 49 95 85 36

SERVICE DE BIOCHIMIE (PR H. DE THE) - CONTACT : DR H. SOLIMAN - TEL RECEPTION : 01 42 49 93 85/FAX : 01.42.49.92.47

## Informations pratiques concernant la recherche MSI (Instabilité des microsatellites) dans les adénocarcinomes du colon

### Pour quels patients :

Patients atteints de **cancer colorectal** et/ou de cancer de spectre du syndrome de Lynch II.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale

« Colon/Endomètre/Adénocarcinome - Phénotype MSI » de l'AP-HP.

### Dans quels buts :

**Identifier les patients** susceptibles d'être atteints d'un syndrome de Lynch (ou syndrome HNPCC) et devant bénéficier d'une consultation d'oncogénétique.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Colon/Endomètre/Adénocarcinome - Phénotype MSI » de l'AP-HP.

### Sur quels prélèvements :

-**Tumeur** primitive ou localisation métastatique fixée (préférentiellement **formol**, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en **paraffine**.

Le prélèvement doit comporter **plus de 30% (idéalement plus de 50%) de cellules tumorales** (par rapport au nombre total de cellules) **dans la zone à analyser** (éventuellement obtenue après macro-dissection qui sera effectuée dans le laboratoire d'Anatomie Pathologique).

-**Indiquer** le % de la composante colloïde muqueuse pour permettre d'amplifier la technique, si nécessaire.

### Que faut-il envoyer :

1. **Le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales** (par rapport aux cellules totales de l'échantillon) et si possible avec 1 lame HES correspondante et 1 bloc non-tumoral.
2. Le **compte rendu** d'anatomo-pathologie correspondant au prélèvement.
3. Le **Bon de demande d'examen** (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats,
4. **La fiche de dédommagement** pour désarchivage, le cas échéant.

### Où adresser sa demande :

Votre demande sera traitée à l'hôpital Lariboisière

Référent : Dr Judith Nemeth [judith.nemeth@lrb.aphp.fr](mailto:judith.nemeth@lrb.aphp.fr)

Laboratoire : Service d'Anatomie Pathologique

Hôpital Lariboisière

2, rue Ambroise Paré

75475 Paris Cedex 10

Réception : 01 49 95 83 30/ Fax : 01 49 95 85 36

→ Le prélèvement sera initialement réceptionné et enregistré dans le logiciel de gestion du laboratoire par le secrétariat, puis validé et préparé pour l'analyse moléculaire par le laboratoire d'anatomie pathologique après macrodissection si nécessaire :

→ Les coupes de tissus seront ensuite adressées, par l'anatomopathologiste de la plateforme à son correspondant de biologiste moléculaire, au laboratoire d'oncologie moléculaire qui réalise l'extraction de l'ADN, l'analyse moléculaire et son interprétation:

**Référent :** Dr Hany Soliman [hany.soliman@sls.aphp.fr](mailto:hany.soliman@sls.aphp.fr)

**Laboratoire :** Service de Biochimie  
Lab. d'Oncologie Moléculaire  
Hôpital Saint-Louis  
1, Avenue Claude Vellefaux  
75010 Paris  
Réception : 01 42 49 93 85 / Fax : 01 42 49 45 46

## Quelles techniques utilisons-nous ?

---

### 1/POUR L'ETUDE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE

→ *Au service d'anatomie pathologique :*

- le bloc tumoral sera coupé et analysé en HES pour sélection de la zone la plus richement tumorale (la richesse tumorale pourra être augmentée par macrodissection).
- 10 coupes de 7 µm seront réalisées et transmises au laboratoire d'oncologie moléculaire, dans des tubes adaptés et identifiés.

→ *Au laboratoire d'oncologie moléculaire:*

- L'extraction de l'ADN à partir des coupes tissulaires est réalisée.
- Statut **MSI**: Analyse de fragments amplifiés par PCR sur ABI 3130 (effectuée en duplicate) à l'aide des marqueurs microsatellites consensus validés BAT25, BAT25, NR21, NR22 et NR24.

### 2/POUR L'ETUDE IMMUNOHISTOCHIMIQUE

→ *Au service d'anatomie pathologique :*

- **Si** le prélèvement analysé présente un phénotype **MSI + en biologie moléculaire** (ou si l'ADN extrait du prélèvement n'est pas de qualité suffisante pour permettre cette analyse), la recherche d'une perte d'expression des protéines **MLH1, PMS2, MSH2 et MSH6** impliquées dans le Mismatch Repair, est réalisée en **immunohistochimie**.
- Cette deuxième technique permet de confirmer les résultats de la biologie moléculaire et d'orienter les analyses moléculaires secondaires dans le cas de syndrome de Lynch.

## Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

---

A partir de la réception du prélèvement au laboratoire de génétique, un délai maximum de **15 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux correspondants qui seront mentionnés dans le Bon de demande d'examen.

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permet de réduire le délai de rendu au maximum.

Le bloc tumoral vous sera réadressé secondairement, avec le résultat.